

A

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-cinquième session

Rome, 6-8 septembre 2005

RAPPORT SUR LES DEUXIÈME ET TROISIÈME SESSIONS DE LA CONSULTATION SUR LA SEPTIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA

1. Le présent rapport rend compte des deuxième et troisième sessions de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA. La deuxième session de la Consultation s'est tenue à Rome les 21 et 22 avril 2005 immédiatement après la quatre-vingt-quatrième session du Conseil d'administration; la troisième session s'est également tenue à Rome du 5 au 7 juillet 2005.
2. Au cours de la deuxième session, le Gouvernement du Qatar a généreusement offert d'héberger la quatrième session de la Consultation, les 1^{er} et 2 octobre 2005.
3. La Consultation a débuté par l'examen du document intitulé *La voie de l'avenir* (document REPL.VII/2/R.2) qui, compte tenu des conclusions de l'Évaluation externe indépendante (EEI), a été accueilli avec une grande satisfaction car il a été considéré comme un travail de réflexion complet constituant une référence utile pour les débats de la session. Un consensus est apparu sur les questions qui doivent être approfondies et formeront la base de la première mouture du projet de rapport de la Consultation élaborée pour la troisième session.
4. La Consultation a également examiné le cadre de la gestion de bilan exposé dans le document REPL.VII/2/R.3, qui propose de revoir la définition des ressources engageables, étant entendu que leur utilisation sera soumise à la vigilance du Conseil d'administration. Selon cette proposition, le FIDA pourrait optimiser l'utilisation des ressources en incorporant dans les ressources engageables les contributions à recevoir et une partie de l'encours des prêts. La proposition se fonde sur l'historique des versements d'instruments de contributions et des remboursements de prêts au cours des 28 années d'existence du Fonds. La consultation a demandé que lui soient présentés à sa troisième session de plus amples détails sur les scénarios financiers et les hypothèses qui les sous-tendent.
5. De nombreuses observations utiles et constructives ont été formulées au cours de la deuxième session de la Consultation, qui a témoigné de son très fort engagement envers le FIDA et ses objectifs. Cet engagement s'est manifesté par la détermination à aboutir sans retard à un accord sur la septième reconstitution, de façon à permettre au FIDA d'être plus efficace, mieux équipé et plus apte à répondre aux besoins des millions de ruraux pauvres qui dépendent de lui pour améliorer leur productivité et leurs revenus et se libérer de la pauvreté.

6. À l'issue des débats de la session, et après consultation avec les Coordonnateurs, les questions à examiner lors des prochaines sessions ont été arrêtées et exposées dans le document REPL.VII/2/C.R.P.2.

7. Lors de sa troisième session, la Consultation a exprimé sa profonde compassion aux familles des victimes des événements tragiques qui ont eu lieu à Londres le 7 juillet 2005, et ses sincères condoléances au Gouvernement du Royaume-Uni et d'Irlande du nord.

8. La troisième session de la Consultation a débuté par un séminaire sur le cadre de gestion de bilan, qui a fourni des renseignements supplémentaires et plus détaillés sur la proposition de révision de la définition des ressources engageables, dans le but de permettre une utilisation plus efficace des ressources financières du Fonds pour renforcer les efforts de développement. La Consultation s'est généralement ralliée au principe de l'utilisation efficace des ressources financières qui motive la proposition. Il a été envisagé d'inclure la décision finale concernant la définition des ressources engageables dans le rapport de la consultation et d'élaborer une politique en matière de liquidités à l'intention du Fonds au cours de la période de la septième reconstitution.

9. La Consultation a examiné les deux rapports suivants, qui sont liés: *réduction de la pauvreté rurale: rôle et créneau stratégique du FIDA*; et *structure générale et composantes du modèle opérationnel du FIDA*. Ces documents font suite aux recommandations de l'évaluation externe indépendante du FIDA (EEI), à la réponse de la direction à l'EEI et au document intitulé *La voie de l'avenir*. La Consultation s'est félicitée de la présentation de ces deux rapports.

10. Le premier document intitulé *Réduction de la pauvreté rurale: rôle et créneau stratégique du FIDA* expose le rôle du FIDA et son objectif, qui est de permettre aux ruraux pauvres d'augmenter leur productivité, leurs revenus et leur sécurité alimentaire. La Consultation a exprimé son soutien au FIDA pour l'approche participative du développement en partant de la base qu'il applique, pour sa collaboration avec les organisations communautaires de pauvres, et pour l'accent qu'il met sur la prise de risques, l'innovation et la création de partenariats en vue d'une reproduction à grande échelle. Le débat constructif sur un certain nombre de questions a mis en lumière la nécessité d'exprimer plus clairement l'avantage comparatif du FIDA et de définir plus spécifiquement son groupe cible, en prenant pour référence le niveau de pauvreté d'un dollar par jour et en tenant compte des différentes situations locales. Le FIDA a été encouragé à reproduire à plus grande échelle ses opérations qui ont donné de bons résultats, grâce à une gestion plus efficace des connaissances et à une concertation sélective et stratégique, à la lumière des projets réussis et au profit des futurs projets, aux niveaux local, national et international. À l'issue du débat, la Consultation est convenue que les questions relatives *au rôle et au créneau stratégique* du FIDA seraient mentionnées dans le projet de rapport de la Consultation qui sera présenté à la Consultation en octobre.

11. Le deuxième document intitulé *Structure générale et composantes du modèle opérationnel du FIDA* traduit la volonté d'obtenir des résultats mesurables et un impact durable sur le groupe cible, par la voie de l'appropriation nationale des opérations et conformément au cadre des documents de stratégies pour la réduction de la pauvreté et autres dispositifs stratégiques. Compte tenu des observations formulées durant la session, ce cadre a été développé dans le *plan d'action*. Tout en reconnaissant que le modèle opérationnel était encore en voie d'élaboration, la Consultation s'est félicitée de ses principaux éléments, y compris l'approche des programmes par pays. Elle a toutefois demandé que le modèle soit amélioré par un effort de clarté concernant les mécanismes d'assurance qualité, les indicateurs de mesure et les liens avec l'application de la politique des ressources humaines. La Consultation a ensuite examiné le renforcement de la présence sur le terrain et de la supervision directe, en notant leur importance pour la mise en œuvre de ces nouvelles modalités.

12. On a cependant exprimé la crainte que mettre en œuvre un modèle opérationnel de cette envergure au cours de la période de la septième reconstitution ne soit un objectif trop ambitieux et

estimé qu'il serait plus judicieux d'adopter une approche progressive reposant sur une évaluation réaliste des coûts et des ressources nécessaires et sur le recensement des économies qui pourraient être réalisées pour les financer.

13. La consultation a ensuite examiné la répartition géographique et par sexe du personnel du FIDA et du programme renforcé des cadres associés. Elle a félicité le Fonds pour les efforts qu'il accomplit afin de mieux équilibrer les effectifs masculins et féminins au sein de son personnel et noté que le rapport entre les ressortissants des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de ceux qui proviennent d'autres pays était mieux équilibré au FIDA que dans les autres organisations ayant leur siège à Rome. La Consultation a néanmoins souscrit à la politique de recrutement volontariste mise en œuvre par la direction du FIDA afin de progresser encore dans cette voie. Le déséquilibre le plus flagrant a été observé dans le programme des cadres associés, qui compte presque exclusivement des ressortissants des pays membres de l'OCDE qui financent leur participation. De l'avis général, il convient de remédier à cet état de choses, soit en supprimant le programme actuel soit en le renforçant pour que le FIDA puisse recruter des jeunes cadres originaires à la fois des pays membres de l'OCDE et des autres pays. Certains délégués ont exprimé leur préférence pour un programme totalement différent, axé sur les jeunes diplômés ayant les compétences requises pour répondre aux besoins institutionnels, à savoir un programme transparent et concurrentiel, ouvert à tous les États membres et financé sur le budget ordinaire. Des divergences de vues se sont exprimées sur les modalités appropriées, la taille, l'appellation et surtout le financement d'un tel programme renforcé. Une proposition plus concrète et plus concise, tenant compte des observations, des préoccupations et des recommandations de la Consultation, et assortie d'un calendrier de mise en œuvre des réformes clés dans le domaine des ressources humaines, sera préparée pour être représentée à la quatrième session en octobre.

14. En ce qui concerne le caractère soutenable de la dette et les dons, la Consultation a exprimé sa satisfaction pour la clarté du rapport et pour les informations qu'il fournit sur les initiatives prises en la matière par l'Association internationale de développement, le Fonds asiatique de développement et le Fonds africain de développement. Un certain nombre d'observations utiles ont été faites sur les possibilités d'adopter une approche comparable et sur les avantages qu'elle présenterait pour le FIDA. Un document tenant compte de ces observations sera établi sur la question et présenté en octobre.

15. Certaines délégations ont instamment invité le Fonds à poursuivre ses efforts en vue d'avoir accès aux ressources de base du Fonds fiduciaire de la Banque mondiale pour l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE). Cette question devrait être examinée plus tard dans l'année à la réunion technique sur l'initiative PPTE, et les résultats en seront communiqués à la Consultation.

16. Un accord ayant été conclu entre les trois listes, un point de l'ordre du jour relatif aux droits de vote des États membres et à la composition du Conseil d'administration a été examiné lors d'une réunion présidée par le coordonnateur de la liste A, à laquelle ont participé les membres des trois listes. Les listes B et C ont présenté une proposition commune visant la révision du système de vote et l'augmentation du nombre des membres du Conseil d'administration. Le débat qui a suivi a permis de préciser les modalités, les conséquences et les motivations de cette proposition. Quelques membres de la liste A ont formulé des observations sur cette proposition, mais à titre strictement personnel, car ils devront demander des instructions à leur capital pour pouvoir prendre position officiellement. Conformément à l'accord auquel sont parvenues les trois listes, cette question a été inscrite à l'ordre du jour de la quatrième session, les modalités de son examen devant faire l'objet de discussions avec les coordonnateurs de liste. Les listes B et C ont demandé que les observations des États membres de la liste A soient communiquées de préférence avant la session d'octobre.

17. La Consultation a examiné une ébauche relative à son rapport à laquelle les membres ont apporté de nombreuses observations utiles. Il sera tenu compte de ces observations dans la version révisée du projet, qui sera présentée à la session d'octobre.

18. Le délégué de l'État du Qatar a réaffirmé que son gouvernement proposait d'héberger à Doha la quatrième session de la Consultation en octobre. La Consultation a vivement apprécié l'offre du Gouvernement du Qatar, qui s'engage à assurer le succès de la Consultation, et noté qu'il fournirait un soutien logistique et prendrait en charge les dépenses de secrétariat entraînées par la tenue d'une session hors siège. Le représentant du Qatar a donné l'assurance que la possibilité de réduire les frais d'hébergement de tous les participants et de prendre en charge le coût intégral de la participation des membres des pays en développement allait être étudiée. Au moment de l'expédition du présent document, les négociations avec le Gouvernement du Qatar étaient en cours et une communication orale sera faite à la session.

19. La Consultation a noté que le premier point inscrit à l'ordre du jour de la quatrième session serait le niveau de la reconstitution, question qui est au cœur des travaux de la Consultation. Le montant de 800 millions de USD a été proposé comme niveau cible pour la septième reconstitution. Des annonces concernant les promesses de contributions à la septième reconstitution devraient être faites à Doha, de manière à ce que la Consultation puisse achever ses travaux dans les délais prévus, c'est-à-dire, en décembre 2005.

ANNEXE

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA – Deuxième session

Rome, 21-22 avril 2005

LISTE DES QUESTIONS RETENUES À L'ISSUE DE LA DEUXIÈME SESSION DE LA CONSULTATION SUR LA SEPTIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA

A. Questions pour la session de juillet de la Consultation

1. Rôle, mandat, domaine d'action privilégié et cible du FIDA
2. Structure générale et composantes du modèle opérationnel (gestion des savoirs, dialogue sur les politiques, partenariat et innovation, harmonisation et coordination, supervision, présence dans les pays et assurance de la qualité)
3. Gestion des ressources humaines, renforcement du programme de cadres associés et politique en matière de recrutement
4. Dons et caractère soutenable de la dette (note d'information)
5. Canevas provisoire du rapport de la Consultation
6. Gestion actif/passif (ressources engageables) (séminaire d'une demi-journée organisé avant la session)
7. Droits de vote des membres et composition du Conseil¹ (note d'information à préparer par le Secrétariat)

B. Questions pour la session d'octobre de la Consultation

1. Montant de la reconstitution (y compris les questions liées à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés)
2. Politique du FIDA en matière de don (caractère soutenable de la dette, États fragiles)
3. Rôle du Conseil d'administration (supervision renforcée du Conseil pour ce qui est de l'efficacité en faveur du développement)
4. Gestion des risques (contrôles financiers, fiduciaires et internes)
5. Politique de communication
6. Plan d'action de la reconstitution dans le cadre du rapport de la Consultation

¹ Les conditions d'examen de cette question seront définies avec les coordonnateurs de listes et les amis.

NOTE D'INFORMATION POUR LA CONSULTATION

Questions inscrites pour examen à la session de septembre 2005 du Conseil d'administration

1. Plan d'action concernant la suite donnée par la direction à l'Évaluation externe indépendante (EEI)
2. Examen du système d'allocation fondée sur la performance (SAFP)
3. Examen de la politique en matière de dons approuvée par le Conseil à sa session de décembre 2003
4. Examen par le Bureau de l'évaluation du programme pilote de supervision directe
5. Politique du FIDA en faveur des États fragiles (prévue)
6. Politique du FIDA concernant la lutte contre la corruption

